



**DIALOGUE TRANSATLANTIQUE CANADA-EUROPE:  
À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS TRANSNATIONALES AUX  
PROBLÈMES DU 21 IÈME SIÈCLE.**

<http://www.canada-europe-dialogue.ca>

*Document d'information d'octobre 2011*

**L'intervention militaire en Libye:  
le Canada, l'Union européenne et l'OTAN, entre révolution populaire  
et guerre «humanitaire»**

**par Sarah Saublet, Département de science politique, Université de Montréal\***

***Résumé:** L'intervention militaire en Libye a abouti à la chute de son dirigeant Mouammar Kadhafi, le 20 octobre 2011, six mois après le feu vert donné par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Pourtant, les raisons de cette opération militaire conduite par l'OTAN ne sont pas établies avec certitude. Cette note de recherche montre que le succès de l'opération Unified Protector n'occulte pas les discordances entre les acteurs engagés sur le terrain. Il est difficile de dégager une logique d'ensemble permettant de saisir les motivations premières de l'intervention. Plutôt qu'un nouveau souffle pour l'Alliance atlantique, celle-ci reflète les intérêts politico-stratégiques distincts de chacun des États membres. Certes, l'opération s'inscrit dans un nouveau contexte de partage du fardeau se traduisant par une prise de responsabilité plus grande des pays européens (France, Grande-Bretagne). Cependant, l'Union européenne et sa Politique de sécurité et de défense commune ne sortent pas grandies de cette expérience.*

Quelles sont les raisons de l'intervention militaire de l'OTAN en Libye? Quelles en sont les conséquences pour la relation transatlantique? A l'heure du bilan d'une opération finalement auréolée de succès, l'incertitude demeure autour des motivations premières qui ont conduit les pays européens, les États-Unis et le Canada à s'engager en Libye. Certes, l'image de guerre humanitaire bienveillante continue de rassembler. Certes préfèrent pourtant parler de guerre impérialiste ou occidentale visant à sécuriser le pétrole libyen. D'autres encore ont plutôt vu dans cet exercice le signe d'un nouvel ordre mondial,<sup>1</sup> caractérisé par le retrait états-unien et le retour de l'Europe. En fait, les considérations géopolitiques, les imprécations morales et la quête d'une Europe puissance alimentent un débat compliqué.

---

\* Les opinions exprimées par l'auteur de ce document sont à titre personnel et n'engagent d'aucune façon la responsabilité de l'institution avec laquelle il est associé. Sarah Saublet est candidate au doctorat au département de Science politique à l'université de Montréal. Les commentaires peuvent être envoyés à l'adresse suivante: [sarah.saublet@umontreal.ca](mailto:sarah.saublet@umontreal.ca).

Prenant le contrepied de ces affirmations généralisatrices, cette note d'information démontrera que l'intervention militaire en Libye a plutôt reflété des intérêts politico-stratégiques distincts pour chacun des États membres de l'Alliance. Dans un premier temps, un examen du processus décisionnel chez les principaux protagonistes nous amènera à la conclusion que les motivations des gouvernements impliqués dans l'intervention furent variées et donc irréductibles à une logique d'ensemble. Dans un deuxième temps, nous proposerons un bilan préliminaire de l'opération qui en souligne les implications pour l'Union européenne et l'OTAN comme acteurs stratégiques.

## **Contexte**

Loin de constituer au départ un engagement international cohérent, l'opération *Unified Protector* a été élaborée dans un temps très limité, ce qui a nourri le sentiment de précipitation. Face au soulèvement populaire de l'hiver 2011, le gouvernement du Colonel Kadhafi choisit de répondre par la répression. Les pays européens dénoncent rapidement cette répression avant l'adoption de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité de l'ONU, le 17 mars 2011. Celle-ci doit encadrer une intervention internationale en Libye afin de protéger la population civile et prévoit une zone d'exclusion aérienne au dessus du pays. Elle permet «toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne».

Depuis plusieurs mois, l'élan des pays arabes vers la démocratie entraîne un engouement protéiforme à la mesure du caractère extraordinaire des événements. Tunisie, Egypte, Maroc: ces pays ont tous mené à bien leur révolution sans le soutien des forces occidentales. Le cas libyen constitue l'exception. L'agrégat de justifications politiques et stratégiques largement occidentales a conduit plusieurs États à s'abstenir (Allemagne, Chine, Brésil, Russie, Inde) pendant que d'autres comme le Qatar ou les Emirats arabes unis apportaient leur soutien. Dans cet épisode, dont la France et la Grande Bretagne ont été les principaux animateurs, l'Europe est à nouveau divisée et les Etats-Unis retenus par les pressions internes. D'autre part, l'OTAN, d'abord exclue du processus, confirme sa place centrale d'organisation de sécurité collective même si la question de ses performances se pose en l'absence de soutien effectif et durable des Etats-Unis.<sup>2</sup> Le Canada participe de façon significative, un engagement très peu évoqué en dehors des médias nationaux. La Norvège, le Danemark, la Belgique et l'Italie participent également lors des frappes aériennes sous l'égide de l'OTAN.

L'intervention militaire en Libye a été légitimée par l'ONU et conduite par l'OTAN, en dehors du cadre de l'Europe de la défense. Dès le 19 mars, l'aviation française et britannique débute la mission de suppression des défenses aériennes libyennes. La France compte environ 2225 frappes aériennes soit 35% des sorties aériennes de combat. Les Britanniques sont pour leur part à l'origine de 10 à 12% des sorties. Du côté canadien, environ 446 sorties ont été effectuées soit 10% des sorties dans le cadre de l'OTAN. La coalition otanienne évalue à 8000 le nombre total de sorties (à la fin du mois d'août).<sup>3</sup> Finalement, la capitale libyenne Tripoli est prise par les rebelles du Conseil national de transition (CNT) fin août. Le Colonel Kadhafi prend la fuite jusqu'à sa capture et son assassinat à Syrte le 20 octobre 2011.

## **Les motivations des alliés**

### *Une guerre française en Libye?*

La dimension humanitaire de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité contraste avec la discrétion choisie lors des précédents mouvements d'émancipation, en Tunisie et en Egypte. La diabolisation des pratiques sanguinaires, par ailleurs réelles, du président Mouammar Kadhafi semble avoir conduit à un revirement des positions, notamment françaises, quant au «Printemps arabe». Nicolas Sarkozy s'impose alors comme un des promoteurs incontournables de cette intervention, entre le devoir d'ingérence promu par le philosophe Bernard-Henri Lévy, la stratégie diplomatique du président en Méditerranée et les impératifs géopolitiques auxquels fait face la France. La mise sur pied rapide de cette intervention atténuée quelque peu l'incapacité des Européens à prévoir de tels scénarios d'émancipation en Méditerranée.

Nicolas Sarkozy a été le premier à reconnaître le CNT des insurgés libyens sur la scène internationale, le 10 mars 2011. Le 19 mars, après l'adoption de la résolution 1973, le président français convoque un sommet à Paris pour décider des engagements à prendre en Libye, en posant un dernier ultimatum à Kadhafi. Cette date marque le début de l'opération aérienne militaire en Libye, sans l'Allemagne. Le 16 avril, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, montre un nouveau visage de la diplomatie française. Terni par un manque de volontarisme et d'affirmation politique, le ministère doit briser un long cycle de maladroites politiques. Dans un lieu hautement symbolique, à l'Institut du Monde Arabe à Paris, Juppé organise un colloque sur le «Printemps arabe» et s'engage sur la voie de l'ouverture quant aux mouvements des peuples.<sup>4</sup> L'engagement déterminé de la France masque le silence ou les maladroites reprochés au gouvernement français lors de la révolution tunisienne.<sup>5</sup>

La coopération franco-britannique illustre le rapprochement bilatéral entamé par Sarkozy et le premier ministre britannique, David Cameron, dans le domaine de la défense.<sup>6</sup> Elle reflète la prise de conscience d'une influence diminuée des deux pays sur la scène internationale depuis la fin de la Guerre froide. D'autre part, le renforcement du couple franco-britannique est une des conséquences de la ré-évaluation des priorités américaines en Europe.<sup>7</sup> Cette coopération s'opère en Libye à travers la norme de la «responsabilité de protéger».<sup>8</sup> L'utilisation de l'armée prend alors un sens plus diplomatique que militaire. L'idée de sécurisation de la population a permis la justification d'une « guerre de nécessité», dont le premier exemple était l'Afghanistan.<sup>9</sup> Dans cette perspective, l'engagement militaire n'en est pas moins utile pour «affirmer l'efficacité générale des alliances et garantir les intérêts particuliers qui y sont investis».<sup>10</sup>

Mais surtout, cet engagement ambitieux en période d'austérité financière illustre le nouveau souffle qu'entend donner Sarkozy à sa «politique arabe». Initiateur de l'Union pour la Méditerranée en 2008 dans le cadre du partenariat liant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée (processus de Barcelone),<sup>11</sup> Sarkozy n'a jamais caché ses ambitions de faire de la France un acteur majeur dans la région, pensée comme l'épicentre des grandes questions internationales futures. La politique de défense française telle qu'elle s'est développée après la guerre froide en atteste également. Sarkozy confirme une politique d'intervention extérieure plus marquée que dans le cas afghan. Cette démarche d'extériorisation montre, comme le dit Louis Gautier, ancien conseiller du premier ministre Lionel Jospin pour les questions de défense, que la France «n'est plus rivée sur son sanctuaire national».<sup>12</sup> Le président français a redéfini les grands objectifs de la politique française en gommant la frontière intérieur/extérieur et en se plaçant dans un contexte global. Le prestige français en matière de politique militaire repose sur les actions extérieures et particulièrement sur les capacités de maintenir la stabilité autour de la Méditerranée.

Très vite le risque de surchauffe de l'armée a été évoqué comme un signe d'inconscience politique de la part de Sarkozy.<sup>13</sup> Alors que les coupes budgétaires sont de mises depuis l'hiver, le décalage entre ambitions et moyens a nourri les inquiétudes au début de l'été lorsque que le Parlement a dû voter le prolongement de la guerre<sup>14</sup>. Au mois de juin, face à l'incertitude des frappes aériennes, le couple franco-britannique a décidé l'envoi d'hélicoptères pour une intervention au sol. Grâce à l'utilisation combinée des avions de chasse Rafale et Mirage avec les hélicoptères d'attaque, la France confirme son succès dans l'opération otanienne en étant le premier pays à pénétrer sur le théâtre des opérations. Sarkozy peut donc entrer triomphalement à Tripoli et se faire congratuler par les masses venues l'acclamer<sup>15</sup>. Au-delà du plan stratégique, le président Sarkozy a très certainement envisagé les retombées positives d'être le chef de file d'une mission de «protection», à un moment où sa côte de popularité est au plus bas.<sup>16</sup> La France renouerait ainsi avec les idéaux démocratiques et humanistes quelque peu ternis par son soutien aux régimes de Ben Ali en Tunisie et de Moubarak en Égypte.

*Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada: un engagement pragmatique*

*«Generations will never forget the favours and support from Great Britain».*<sup>17</sup> C'est ainsi que le premier ministre britannique, David Cameron, a été reçu à Benghazi le 15 septembre 2011. Contrairement à la teneur hautement symbolique que Sarkozy a voulu donner à son engagement en Libye,<sup>18</sup> la position britannique est davantage pragmatique et instrumentale. Cette remarque s'applique également au cas canadien. En effet, si la France tient à gagner des points avec les peuples arabes en allant en Méditerranée, la Grande-Bretagne voit d'abord dans les révolutions arabes un risque sécuritaire. Ainsi, s'engager dans le cadre de l'OTAN permet

de tirer les bénéfices d'une Alliance en partageant les coûts, en dissuadant les ennemis d'une façon plus efficace. Comme l'écrit Tomas Valasek, «*To those governments such as Canada or the UK, which base their security on keeping threats at bay in places such as Afghanistan, NATO offers a way to spread costs and multiply their military strength*». <sup>19</sup> Lors d'une conférence de presse, Cameron est resté prudent en affirmant que l'intervention en Libye avait permis de faire un pas supplémentaire vers la démocratie, «garantie de paix et de sécurité», mais que la transition n'était pas dénuée d'obstacles. S'il rappelle que la Grande-Bretagne ne peut s'approprier cette révolution, le pays peut être fier d'avoir joué son rôle dans la pacification et l'émancipation de la Libye. <sup>20</sup> D'autre part, la position du couple franco-britannique, au même titre que celle du Canada, s'explique par l'impossibilité de rester spectateur d'une révolution alors même que la répression du peuple libyen par les forces gouvernementales était dénoncée avec fermeté. Comme l'écrit Tony Blair, ancien premier ministre britannique, l'inaction est une décision politique lourde de conséquences. <sup>21</sup> Selon les Britanniques, une condamnation forte de la répression devait entraîner des mesures coercitives si elle n'était pas suivie d'effets. <sup>22</sup> D'autre part, la Libye est le théâtre de la nouvelle bilatéralité franco-britannique à travers laquelle le Premier ministre britannique peut se féliciter de retrouver une place sur la scène internationale. Ce dernier a insisté sur le fait que la Grande-Bretagne resterait à l'avenir un acteur majeur (*full-spectrum player*) malgré les compressions dans le budget de la défense. Cameron a signalé que des interventions futures pouvaient être envisagées et qu'il fallait compter sur la présence britannique. <sup>23</sup>

L'engagement américain prend une tournure différente. Les Etats-Unis ne pouvant pas tout faire tout seul, le nouveau principe organisateur des relations internationales du 21<sup>ème</sup> siècle serait un partage des tâches pour assurer la stabilité <sup>24</sup> ou, selon les termes de l'ancien Secrétaire américain à la défense, un partage du fardeau sécuritaire. <sup>25</sup> Certes, les Etats-Unis se font plus prudents dans un monde considéré comme multipolaire et multilatéral, comme l'indique le rapport sur la stratégie nationale de sécurité en 2009. Faut-il y voir le signe d'un monde post-américain? Les Etats-Unis restent pour l'instant le principal contributeur de l'OTAN. L'Alliance sert indirectement ses intérêts vitaux en Europe et les Etats-Unis se reposent aujourd'hui sur elle pour mener les opérations en Libye qui s'inscrivent dans un nouveau partage des responsabilités en période d'austérité: la réduction des engagements non essentiels et l'appel à une contribution plus substantielle des membres de l'OTAN caractérisent la posture américaine qui choisit de «mener par l'arrière». <sup>26</sup> Ce n'est toutefois pas le signe d'un renoncement américain: «*It would be a grave mistake for the U.S. to withdraw from its global responsibilities*», affirme Robert Gates. Si elle est moins évidente que dans le cas afghan, l'empreinte américaine est forte dans les actions de l'OTAN. Outre l'explication strictement militaire, l'administration Obama ne pouvait concevoir d'ouvrir un nouveau front en Orient alors qu'elle n'en finit pas avec l'Irak et l'Afghanistan. En pleine période pré-électorale, les pressions étaient trop grandes pour défendre ce projet. L'assassinat d'Osama Ben Laden n'aurait été qu'une maigre contrepartie à cet engagement qui, après deux mois de bombardements, était considéré comme enlisé. En termes d'image, le gouvernement Obama préfère les lignes arrières pour échapper à la dénonciation de «l'impérialisme occidental» suite à une nouvelle intervention en terre musulmane.

Le Canada s'inscrit dans ce double contexte stratégique et politique. Même si les médias oublient son rôle, le pays participe de façon significative à l'opération *Unified Protector* de l'OTAN. Comme le remarque Gates, le Canada fait partie des exceptions en matière d'investissement matériel et humain: il est le sixième fournisseur de matériel pour cette intervention derrière l'Italie, les Emirats Arabes Unis, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Depuis la reprise du commandement par l'OTAN le 27 mars, c'est le Lieutenant-Général Charles Bouchard des Forces canadiennes qui mène les opérations. L'engagement canadien répond à un triple objectif: tentative de se positionner comme puissance moyenne, confirmer une contribution significative à l'OTAN, légitimer la politique de renouveau militaire du gouvernement Harper.

L'engagement en Libye constitue une tribune pour le Canada, intéressante du point de vue interne et international. Devant le «retrait» américain et la bonne réputation des Canadiens en matière d'opérations extérieures depuis l'Afghanistan, le moment est idéal pour renforcer un système de sécurité coopérative. Certains observateurs ont mis en avant le processus de marginalisation volontaire entrepris par le Canada après la Guerre froide. <sup>27</sup> En effet, le Canada semblait avoir cessé de considérer l'OTAN comme un forum capable de façonner les politiques des grandes puissances. Or l'influence d'un État-membre tend à être proportionnelle au potentiel militaire dont il dispose. <sup>28</sup> De fait, le Canada s'affirmerait à nouveau comme un partenaire incontournable pour les Européens. L'investissement matériel du Canada dans cette opération est

donc le résultat de la politique de Stephen Harper, exprimée dans la stratégie *Le Canada d'abord*, qui met un point d'honneur à renouveler l'infrastructure et le matériel militaires.<sup>29</sup> Cet investissement a pour but de renforcer le rôle des Forces canadiennes, qui ne devraient plus se cantonner à une participation discrète derrière les États-Unis. Avec l'Afghanistan et maintenant la Libye, l'engagement canadien est le plus conséquent depuis des décennies. Il est surtout multidimensionnel<sup>30</sup> : engagement des CF-188 Hornet ainsi que des avions Aurora (avions de surveillance stratégique terrestre et maritime), avion ravitailleurs Polaris, personnel de contrôle aérien, navire de guerre NCSM Vancouver basé près de Misrata. Plusieurs commentateurs s'interrogent sur cette nouveauté de la politique étrangère canadienne : s'agit-il d'un basculement dans la façon de concevoir le rôle du Canada, entre le maintien de la stabilité et le fait de prendre partie à un conflit?<sup>31</sup> S'agit-il donc de se réaffirmer comme puissance moyenne en investissant davantage dans le *hard power*?

En tout cas, ce volontarisme international vise clairement à redorer le blason canadien. Lors de la campagne pour l'attribution d'un siège non permanent au Conseil de sécurité à l'automne 2010, le Canada a retiré sa candidature avant le troisième tour du scrutin. Le pressentiment de l'échec s'explique potentiellement par le soutien maladroit apporté par le gouvernement Harper aux forces israéliennes pendant la guerre au Liban en 2006, ainsi que par les positions politiquement incorrectes exprimées par Ottawa sur l'environnement. Ces deux événements ont sans doute joué en la défaveur du Canada pour sa candidature au Conseil de Sécurité. De fait, l'engagement canadien, sur la base de la «responsabilité de protéger», envers un pays en quête de démocratie a pu apparaître comme une façon de réinvestir la scène internationale pour une «bonne cause». Le Canada a en effet été le promoteur mondial de cette norme lors de son mandat au Conseil de Sécurité entre 1999 et 2000. Même si le gouvernement conservateur ne reprend pas nécessairement à son compte le terme de «responsabilité de protéger», la dénonciation du régime puis la décision d'agir en Libye apparaissent donc cohérentes avec l'engagement canadien à promouvoir les droits humains.<sup>32</sup>

### *Le refus allemand*

L'absence militaire de l'Allemagne reste le point de contention le plus fort dans la communauté transatlantique. Il est difficile d'évaluer la position de Berlin. Les incertitudes d'une nouvelle aventure politico-militaire, les conséquences de la guerre menée en Afghanistan et la crise européenne ont contribué à l'abstention au Conseil de Sécurité.<sup>33</sup> Paradoxalement, l'Allemagne s'est abstenue alors que le pays est en lice pour un siège permanent au Conseil. L'absence d'intérêt vital et une tradition de prudence vis-à-vis de la responsabilité de protéger peuvent expliquer en partie le comportement allemand.<sup>34</sup> Est-ce le signe d'un désengagement? Il n'y a pas de signes clairs de cette tendance. Malgré le manque de recul, l'hypothèse de l'abstention comme stratégie du moindre mal semble convaincante.<sup>35</sup> En prenant en compte les facteurs culturels, normatifs et éthiques au delà des considérations internationales (incertitudes de la guerre, austérité financière), on peut considérer que la position allemande relève d'un manque de consensus interne, au sein de la coalition entre la CDU de la chancelière Angela Merkel et le FDP du ministre des Affaires étrangères, Guido Westerwelle. La difficulté résidait d'abord dans le caractère flou des priorités stratégiques allemandes.<sup>36</sup> D'autre part, un consensus global aurait dû comporter un soutien populaire; or, le seuil de tolérance de l'opinion allemande est faible lorsqu'il s'agit d'accepter des pertes humaines.<sup>37</sup> Enfin, la nécessité de faire accepter un mandat de déploiement de l'armée par le Bundestag dans un contexte où partis, opinion publique et gouvernement ne sont pas d'accord, était compliqué.<sup>38</sup> C'est une différence fondamentale entre la France et l'Allemagne. La grande liberté de l'exécutif français sur la décision d'engager l'armée épargne le difficile exercice de consensus qu'aurait dû fournir l'Allemagne<sup>39</sup> si elle avait voté la résolution du Conseil de sécurité.

### **Quel bilan? Les silences de l'Union européenne et la récupération otanienne**

Au delà des motivations des gouvernements, l'intervention militaire en Libye est une défaite politique pour l'Union européenne et son projet de défense commune. D'abord, si l'engagement est européen au sens géographique du terme, il ne s'est pas inscrit dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne. Ensuite, l'intervention en Libye traduit non seulement la persistance des divergences de vues sur ce que devrait être la défense commune de l'UE, mais confirme également que les questions militaires restent l'apanage de l'Alliance atlantique. En matière de défense et de sécurité, les États

jouissent encore de leur souveraineté. L'absence de consensus européen préalable, en dehors du couple franco-britannique, explique les divergences quant au rôle de l'UE et la défection de plusieurs Etats membres. Pourtant l'Union européenne a tenté a posteriori de récupérer une crédibilité diplomatique et politique. La haute représentante pour les Affaires étrangères de l'UE, Catherine Ashton, s'est déplacée deux mois après le début de l'intervention pour inaugurer un bureau de représentation à Benghazi. L'UE a alors développé un concept d'opération humanitaire, *EUFOR Libye*. L'opération visait l'établissement d'un corridor d'approvisionnement en vivres, médicaments et autres biens de première nécessité, si besoin sous protection armée. Au mois de mai, l'eurodéputée socialiste Ana Gomes, présente à Benghazi, a transmis un rapport au Parlement européen, en insistant sur la nécessaire contribution de l'UE en matière de réforme de la sécurité et de désarmement, démobilisation et réintégration. Sur le plan politique, l'eurodéputée engageait l'UE à fournir une assistance en matière de lois électorales, de réforme constitutionnelle et plus généralement de la construction d'institutions démocratiques. En septembre, le nouveau représentant de l'UE pour le Méditerranée du sud, Bernardino León, a encouragé l'UE à reprendre l'initiative.<sup>40</sup> L'UE se cantonne en fait à un rôle de second ordre. Le cœur de l'opération ne s'est pas produit sous l'étendard de l'UE.

L'Alliance atlantique, pour sa part, n'était pas concernée pendant les premiers jours de bombardements au mois de mars. Au moment du Sommet de Paris en mars, il était question que seuls les pays à l'initiative de la résolution du Conseil de Sécurité en assurent la mise en oeuvre. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Italie ont très tôt cherché à confier la mission à l'OTAN pendant que la France tentait de l'évincer. L'impulsion ne venait pas non plus du secrétariat général de l'OTAN.<sup>41</sup> La réticence de la France tenait alors en deux points: sa volonté de démontrer une capacité d'anticipation et de décryptage des situations poudrières et son attachement à la construction européenne. Dans ce cadre, sa relation avec l'OTAN est compliquée. Même si Sarkozy a décidé le retour de la France dans le commandement intégré en 2009, il ne conçoit pas l'automaticité de l'engagement de l'Alliance. La France oppose une vision européenne de l'Alliance qui considère avec méfiance le projet anglo-américain d'une OTAN globale avec extension géographique sans limite. Pour la France, le rôle de l'OTAN devrait être cantonné à la sécurité de ses membres.

Pourtant, l'OTAN a pris rapidement le commandement des opérations. Le compromis français et l'impuissance de l'UE font que l'OTAN, loin de déperir, profite de la procrastination européenne en se faisant la seule organisation disponible et compétente pour mener une opération de cette envergure. Si l'Afghanistan constituait une exception largement critiquée à cause de l'impossibilité d'incarner une stratégie autre qu'américaine, la Libye illustre la nouvelle règle. Finalement, l'OTAN veille ici à mettre en pratique le nouveau Concept stratégique adopté lors du Sommet de Lisbonne en novembre 2010. Devant les nouveaux défis auxquels fait face la communauté internationale, ce document doit permettre à l'Alliance de se moderniser notamment pour répondre activement aux situations de crise. Deux volets fondamentaux ont été ajoutés : la gestion de crise et la sécurité coopérative qui inclut le dialogue et le partenariat avec la Russie et d'autres démocraties européennes. Ces deux volets ouvrent le champ des possibilités d'action d'une organisation qui n'est plus cantonnée au principe de défense collective prévu par l'article 5. Plus l'UE peine à structurer une politique de défense et une diplomatie vaillante, plus le recours à l'OTAN passe d'un statut de «solution de rechange» (Afghanistan) à celui d'évidence stratégique. En retour, la participation de pays en quête de reconnaissance extérieure comme le Canada s'en trouve récompensée.

L'OTAN fait cependant face à un défi majeur: la nouvelle division du travail entre partenaires. La confirmation d'une OTAN globale, comme le souhaitent les Britanniques, les Américains et les Canadiens, n'est plus si évidente. En effet, le recul américain semble mettre les Européens devant leurs responsabilités en matière d'investissement stratégique, et une reconfiguration des moyens présage davantage un resserrement des actions de l'OTAN plutôt que sa globalisation. Comme le résume Anders Fogh Rasmussen, Secrétaire général de l'OTAN, «les États-Unis font face à leurs propres difficultés budgétaires et, ainsi que l'a montré la crise libyenne, Washington n'assurera pas toujours un rôle de premier plan lorsqu'il s'agira de projeter une puissance. Les États-Unis exigeront avec plus d'insistance encore que les Européens assument leurs responsabilités pour ce qui est de maintenir l'ordre, notamment à la périphérie de l'Europe. Mais si les réductions des dépenses de défense en Europe se poursuivent, le Vieux Continent perdra rapidement sa capacité de se poser en force stabilisatrice, même dans son voisinage».<sup>42</sup>

## Conclusion

L'absence d'une grande stratégie européenne vis-à-vis des révolutions arabes exacerbe l'antagonisme déjà présent entre les membres de l'UE. Cela montre aussi que même si des États nationaux puissants comme la France ou la Grande-Bretagne cherchent à définir eux-mêmes une stratégie d'action à partir d'intérêts communs, ils se trouvent limités dans leurs moyens pour mener à bien une action militaire. Le Canada ne remplit sûrement pas le vide laissé par les États-Unis quoique ses investissements en matière de défense indiquent un tournant vers la modernisation et la volonté de compter militairement. Le cas de la Libye dans le contexte plus général des révolutions arabes se formule davantage comme un «moment» particulier sur la scène internationale. La passivité a fait place à des décisions actives. Les acteurs principaux de ce moment international ont mis en avant le fameux principe de «responsabilité de protéger» et sans doute permis d'épargner des vies. Pourtant le ralliement autour de cette norme s'est transformé en volonté de faire tomber le dictateur libyen, créant ainsi des controverses. La plus importante concerne la récupération diplomatique et militaire d'une révolution populaire qui s'est transformée en guerre.

---

<sup>1</sup> Thomas Renard, «Libya and The Post-American World: Implications for the EU», *Security Policy Brief*, n 20-04, (Bruxelles: Institut Royal pour les Relations Internationales, Egmont, 2011).

<sup>2</sup> Discours de Robert Gates, Secrétaire américain de la Défense, Bruxelles, Belgique, le 10 juin 2011.

<sup>3</sup> <http://www.acus.org/natosource/national-composition-nato-strike-sorties-libya>

<sup>4</sup> Alain Juppé était également ministre des Affaires étrangères entre 1993 et 1995. Il avait personnellement soutenu une intervention pendant le génocide Rwandais, et poussé à la mise en œuvre de l'opération Turquoise. Compte tenu du désastre d'alors, Juppé agit aujourd'hui avec la conscience affûtée des conséquences d'une telle situation de guerre civile.

<sup>5</sup> Au mois de janvier 2011, au plus fort de la révolte tunisienne, l'ancienne ministre des Affaires étrangères, Michelle Alliot-Marie proposait les services de la France pour résoudre les problèmes d'ordre en Tunisie, lors d'une séance à l'Assemblée Nationale. La polémique a été si forte que la ministre a été éconduite, déjà ennuyée par les liens qu'elle entretenait avec des proches de Ben Ali. Cette situation a été d'autant plus problématique que l'on reprochait à la France d'avoir été particulièrement silencieuse voire indifférente face à la situation tunisienne. Voir à ce propos l'éditorial du journal *Le Monde* du 10 janvier 2011.

<sup>6</sup> Le 2 novembre 2010 lors du sommet bilatéral de Londres, Cameron et Sarkozy se réengagent dans leur relation bilatérale, douze ans après le sommet de Saint Malo qui avait lancé la PESD.

<sup>7</sup> Fabio Liberti, «Renforcement de la coopération franco-britannique, une bonne et une mauvaise nouvelle», 2 novembre 2010, <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article4145>.

<sup>8</sup> La «responsabilité de protéger» est issue du Sommet onusien de 2005, lors duquel l'incapacité du Conseil de Sécurité dans la gestion des conflits internes est mise en avant. En conséquence, le Sommet s'est mis d'accord pour considérer qu'il était de la responsabilité du Conseil de Sécurité d'intervenir collectivement quand les autorités nationales sont incapables ou réticentes à protéger leurs propres citoyens ou lorsqu'ils sont eux-mêmes responsables de la violence. Cette norme contredit le principe de non ingérence lorsque des atrocités sont commises.

<sup>9</sup> Hew Strachan, «Les armées européennes ne peuvent-elles mener que des guerres limitées?», *Politique Etrangère* 2 (Été 2011), 305-317.

<sup>10</sup> Hew Strachan, «Les armées européennes ne peuvent-elles mener que des guerres limitées?», *art. cité*.

<sup>11</sup> L'Union pour la Méditerranée a pour but de promouvoir l'intégration économique et les réformes démocratiques dans seize pays voisins situés au sud de l'UE, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

<sup>12</sup> Louis Gautier, *La défense de la France après la guerre froide*, (Paris: PUF, 2009).

<sup>13</sup> «Armée française : risque de surchauffe. La France veut « boxer » au-dessus de sa catégorie», Entretien avec Bastien Irondele, *Le Monde*, 13 juillet 2011, 6.

<sup>14</sup> La constitution française dans son article 35 prévoit que la décision d'entrer en guerre n'est pas soumise à l'accord du Parlement, mais que le gouvernement doit obtenir l'autorisation de ce dernier pour prolonger la guerre après quatre mois d'engagement non décisif. Le 12 juillet 2011, le Parlement vote ce prolongement en Libye.

<sup>15</sup> Rod Nordland, Rick Gladstone, «French and British leaders visit Libya», *The New York Times*, le 16 septembre 2011, 9.

<sup>16</sup> Selon le baromètre politique du mois de mars TNS Sofres, la cote de confiance de Sarkozy était de 22%. 75% des français interrogés ne lui faisaient pas confiance au début du mois de mars 2011.

<sup>17</sup> *The Guardian*, 16 septembre 2011.

<sup>18</sup> Lors du discours clôturant le sommet de Paris pour le soutien au peuple libyen, le 19 mars 2011, Sarkozy justifiait sa détermination par la «conscience universelle qui ne peut tolérer de tels crimes», une détermination qui rendait la France «prête à assumer son rôle devant l'Histoire». A Benghazi le 15 septembre, Sarkozy exhorte le peuple libyen

---

à l'union nationale en reconstruisant une relation particulière entre la France et la Libye: «Vive Benghazi, vive la Libye, vive l'amitié entre la France et la Libye».

<sup>19</sup> Tomas Valasek, «What Libya says about the future of the transatlantic alliance» (Londres: Centre for European Reform, Juillet 2011).

<sup>20</sup> Conférence de presse du premier ministre Cameron, le 22 août 2011.

<sup>21</sup> Tony Blair, «We can't just be spectators in this revolution», *The Wall Street Journal*, 19 mars 2011.

<sup>22</sup> En 1995, le ministre des Affaires étrangères britannique, Douglas Hurd avait refusé d'armer les Bosniaques musulmans lors du conflit en Bosnie-Herzégovine. Le massacre de Srebrenica en 1995, au même titre que le génocide rwandais, a sans doute conduit Cameron à ne pas répéter les mêmes erreurs.

<sup>23</sup> Hélène Mulholland, «Libya intervention: British forces played key role, says Cameron», *The Guardian*, 16 septembre 2011.

<sup>24</sup> Michael Elliott, «How Libya became a French and British war», *Time*, 19 mars 2011.

<sup>25</sup> Discours de Robert Gates, Secrétaire américain de la Défense, Bruxelles, Belgique, 10 juin 2011.

<sup>26</sup> François Heisbourg, «Après la Libye, il faut repenser l'OTAN», *Le Monde*, 30 août 2011.

<sup>27</sup> Kim Richard Nossal, «Canada: Fading Power or Future Power? », *Behind the Headline* 59-3, (2002)

<sup>28</sup> Michael J. Lawless, «Le Canada et l'OTAN: Un poisson affamé dans un aquarium surpeuplé», *Revue Militaire Canadienne* 7-2 (2006).

<sup>29</sup> *Le Canada d'abord* est une Stratégie de défense ambitieuse entrée en vigueur en 2006 qui prévoit la modernisation des Forces canadiennes. Steven Harper entendait alors «faire en sorte que le Canada regagne, sur la scène internationale, sa crédibilité et son influence, tout en étant disposé à faire sa part. Si nous voulons atteindre nos objectifs, il est essentiel de rebâtir les Forces canadiennes en un appareil militaire moderne, de premier ordre».

<sup>30</sup> Paul Koring, «Canada's role in Libya its biggest military gambit in decades», *The Globe and Mail*, 20 juin 2011.

<sup>31</sup> André Pratte, «Libya and Canada's "new" foreign policy», *The Globe and Mail*, 24 août 2011; Bill Curry, «The end of Gadhafi; The beginning of a new tougher Canada», *The Globe and Mail*, 22 août 2011.

<sup>32</sup> Lloyd Axworthy, «In Libya, we move toward a more humane world», *The Globe and Mail*, 23 août 2011.

<sup>33</sup> Il faut dire cependant que si l'Allemagne est un absent majeur et visible, ce n'est pas le seul (Pologne, Turquie, Espagne et Italie).

<sup>34</sup> Thomas Renard, «Libya and The Post-American World : Implications for the UE», *art. cit.*

<sup>35</sup> Daniel Göler et Mathias Jopp, «L'Allemagne, la Libye et l'Union Européenne», *Politique Étrangère* 2 (2011), 417-428.

<sup>36</sup> *Id.*

<sup>37</sup> *Id.*

<sup>38</sup> «Au cours du débat au Bundestag sur l'abstention allemande au Conseil de sécurité, le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle a présenté le risque que les bombardements aériens fassent des victimes civiles comme l'argument décisif fondant la position allemande», *Id.* p. 421.

<sup>39</sup> L'article 15 de la Constitution française prévoit qu'en temps de guerre comme en temps de paix, le président de la République est à la fois le chef de l'État et le chef des armées. La politique de défense constitue selon la tradition son «domaine réservé».

<sup>40</sup> «La première étape consiste à répondre aux besoins de base comme l'eau, l'électricité, le carburant, les médicaments. La sécurité et la reconstruction économique seront aussi très importantes, par exemple avec la récupération des avoirs disséminés à l'étranger par l'ancien régime et en particulier Kadhafi. Nous devons également aider à la mise en place d'un gouvernement dans la Libye post-conflit ». Entretien de B. Leon, le 31 août 2011 lors de la commission des Affaires étrangères de l'UE.

<sup>41</sup> «L'OTAN a servi à partir du 31 mars de lieu de coordination instrumentale des opérations, mais elle n'en a pas eu la direction politique et stratégique» (François Heisbourg).

<sup>42</sup> Anders Fogh Rasmussen, «NATO after Libya. The Atlantic Alliance in austere times», *Foreign Affairs* (juillet/août 2011).